
Rapport d'information de la commission sociale, jeunesse et enfance du 10 décembre 2024

Rapporteur d'information : Barbara LANZILAO

ATTRIBUTION DE L'AIDE HUMANITAIRE – ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA FGC

M. KETTENACKER, Chef du Service de la cohésion sociale, rappelle que cette séance est annuelle et qu'elle est menée en partenariat avec la Fédération genevoise de coopération (FGC), représentée par M. TISSOT, Secrétaire exécutif, qui, suite à la présentation des différents projets d'aide humanitaire, propose une attribution et une répartition des fonds. Les commissaires voteront ce point-là.

Projet Phare :

TEREO (anciennement Tourism For Help)

M. TISSOT présente le projet Phare de l'Association TERE0, anciennement Tourism For Help. Il s'agit d'un projet d'agroécologie en zone périurbaine. Ce projet, qui est en cours depuis le 1^{er} septembre 2022 et se terminera en août 2025, veut renforcer la capacité des petits producteurs (70 individus) de la zone périurbaine de Bamako, Mali, à faire face aux défis, tels que les changements climatiques et la forte croissance démographique, grâce aux outils et aux compétences, ainsi qu'à leur organisation dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de promouvoir les principes de l'agroécologie dans la communauté.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 50'800.00 sur un budget total de CHF 307'352.00 pour une durée de 3 ans. Ce montant est moins important que les années précédentes car il s'agit de la dernière tranche de financement.

Une commissaire (SOC) aimerait savoir si la FGC a prévu des visites sur place après août 2025 pour s'assurer que le projet perdure. M. TISSOT explique qu'une extension du projet est prévue et qu'une nouvelle phase va être mise en place entre TERE0 et le partenaire local, mais il ne peut pas être plus précis pour le moment car il ne sait pas ce qui est prévu pour la suite. Cependant, il précise que le but du projet est de pérenniser ses acquis et ses actions et de déléguer la poursuite du projet au partenaire local.

Un commissaire (SOC) aimerait savoir pourquoi l'association a changé de nom. M. TISSOT explique qu'elle a choisi de changer de nom car son cœur de métier était la formation des jeunes et le tourisme responsable.

Projets 2024 :

A) HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION

Le projet concerne la décentralisation et la gouvernance locale dans les régions du Sud et de l'Est du Bhoutan. Il permettra de renforcer la participation des citoyens aux décisions et au suivi de la mise en œuvre des principaux services publics. Il permettra également de développer de véritables opportunités dans le domaine du tourisme communautaire, en particulier pour les jeunes et les femmes. Son but est d'améliorer la qualité globale des services publics, de faire en sorte que l'économie locale offre des opportunités aux groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes, de renforcer la participation des citoyens aux décisions et au suivi des principaux services publics, de faciliter les opportunités économiques locales durables et de conduire à l'autonomisation sociale et économique.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 80'000.00 sur un budget total de CHF 405'000.00 pour une durée de 3 ans.

B) ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DES AIRES PROTÉGÉES (ADAP)

Le projet concerne la gestion communautaire de forêts en Tanzanie, dans différents districts. Ces forêts sont soumises à des pressions humaines qui menacent les écosystèmes et les ressources qu'elles abritent, alors que les communautés en dépendent pour leurs moyens d'existence. Son but est d'inclure les villages riverains dans la gestion de ces forêts, de formaliser l'existence de corridors et de soutenir les filières, telles que l'apiculture, la cueillette de champignons ou le pastoralisme extensif.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 80'000.00 sur un budget total de CHF 458'974.00 pour une durée de 3 ans.

C) SOLIDAR SUISSE GENÈVE

Le projet est mené dans la zone centrale et paracentrale du Salvador. Il vise à améliorer l'accès de 1'400 habitants de 6 villages ruraux du Salvador à l'eau, l'assainissement et à l'hygiène par la mise en place de systèmes d'eau

rentables qui distribuent de l'eau potable aux ménages. Son objectif est d'amener de l'eau potable de qualité en quantité suffisante dans les 6 communautés, pour un faible coût et en continu, ainsi qu'à l'assainissement et à l'hygiène dans le cadre d'un effort conjoint entre les communautés, le gouvernement local, le ministère de la santé et diverses institutions internationales.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 80'000.00 sur un budget total de CHF 330'000.00 pour une durée de 3 ans.

Plans d'action 2024 :

A) SERVICE DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT (SeCoDév)

Ce plan d'action est mis en place dans 5 pays (au Burundi, au Laos, au Mali, en République démocratique du Congo et au Rwanda) par 9 partenaires. Ses domaines d'intervention sont la souveraineté alimentaire, l'éducation et la formation professionnelle, ainsi que le genre, la prévention des conflits et l'environnement. Son objectif est d'inverser le processus de paupérisation des populations vivant en milieu rural en leur permettant de devenir des acteurs du changement et de vivre dignement de leur travail.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 129'200.00 sur un budget de CHF 4'750'000.00 pour une durée de 5 ans. M. TISSOT explique que ce plan d'action est le seul à ne pas être calé sur les stratégies et les accords de financement avec la DDC (Agence de développement de la Confédération). Une 5^e année de prolongation a donc été demandée et accordée pour se caler sur les calendriers de la DDC.

B) TERRE DES HOMMES SUISSE (SECTION ROMANDE)

La partie du plan d'action concernée par TERRE DES HOMMES SUISSE se déroule principalement en Afrique (Burkina Faso, Mali, Sénégal), en Amérique latine (Bolivie, Brésil, Colombie, Haïti, Pérou), en Inde et en Suisse avec 60 partenaires locaux.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 70'000.00 sur un budget total de CHF 1'900'000.00 pour une durée de 4 ans et concerne uniquement TERRE DES HOMMES SUISSE, qui est basée à Genève.

C) ENFANTS DU MONDE

Le programme est en forte croissance et se diversifie beaucoup en éducation et santé. Il doit s'adapter à des contextes fragiles, des situations d'urgence comme au Burkina Faso, où de nombreuses écoles ont dû fermer à cause de conflits armés. Le changement climatique a également été pris en compte dans la santé, notamment au Bangladesh.

Le montant demandé à la Ville de Vernier est de CHF 70'000.00 sur un budget total de CHF 1'900'000.00 pour une durée de 4 ans. Cela concerne plusieurs pays, tels que le Bangladesh, le Bénin, le Burkina Faso, le Guatemala, la Colombie, Haïti, la Jordanie, le Liban, le Népal et la Suisse.

Une commissaire (LE CENTRE-VL) aimerait savoir comment sont choisies les communes qui participent au financement des projets. M. TISSOT explique que la FGC ne travaille qu'avec 26 communes sur les 45 que compte le Canton. De plus, de nombreuses communes n'ont pas du tout de budget de solidarité, alors que d'autres ont des budgets importants, comme la Ville de Vernier qui est un des plus importants contributeurs de la FGC. Il ajoute que les communes souhaitent souvent financer des projets sur la durée pour avoir un suivi.

Un commissaire (UDC) aimerait avoir davantage de retours sur ce qui a été fait avec les fonds accordés, notamment grâce à des photos. M. TISSOT explique que dans le fonctionnement de la FGC, le reporting demandé est très exigeant, notamment en termes d'indicateurs et de résultats obtenus. Les indicateurs sont définis en début de projet et suivis tout au long du projet. M. KETTENACKER relève que cette garantie est fournie par la FGC car l'Administration communale n'aurait ni les ressources ni les compétences nécessaires pour effectuer les vérifications sur le terrain. Il explique que le SCS cherche des idées pour améliorer ce type de communication, comme le tournage de petits clips vidéo sur place et à diffuser sur les réseaux sociaux verniolans ou à présenter lors de la séance annuelle de la commission sociale, jeunesse et enfance. Il est aussi envisagé de rédiger un article dans l'ActuVernier sur le projet Phare.

Les commissaires n'ayant plus de questions, la Présidente (PLR) passe au vote de la répartition de l'enveloppe budgétaire destinée à l'aide humanitaire pour 2024, telle que proposée par la FGC, qui est acceptée par 6 OUI (3 SOC, 2 LES VERT.E.S, 1 PLR), 2 NON (2 MCG), 2 abstentions (1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 1 UDC).